



Droit sur succession enfant majeur decede

Par **Helenabis13**, le **18/03/2015 à 09:44**

Mon fils divorce en 1995 meme avocat consentement mutuel sans enfant ni remarie vient de decede pas de biens immobiliers uniquement de l'argent sur livret et banque son ex femme peut elle herite de son argent merci

Par **youris**, le **18/03/2015 à 14:45**

Bjr,
si votre fils a divorce, son ex-femme n'a aucun droit sur sa succession.
ce sont les parents qui heritent.
cdt

Par **kolima**, le **23/03/2015 à 14:45**

bonjour
marié eu trois enfants dont 2 sont celibataires
mon épouse decedee je voulais savoir si en cas de deces avant moi
de lun de mes enfants sans descendance je pouvais faire ce que je veux de sa part d heritage
et la donner a un neveu handicapé ou donner a une oeuvre pour la recherche médicale